

DÉCISION du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2023 - 030

OBJET : Vote des BP 2023

L'An deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la CCPA, avenue François Mitterrand, à la suite de la convocation faite le 7 avril par Monsieur le Président.

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Eric ASTIER (Corbieres), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Claire THENARD (Courtauly), Christian SOULA (Espérazza), Rose-Marie DAROT (Espérazza), Elvire ANDREWS (Espérazza), Eric COUE (Espérazza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Alain PIGA (Joucou), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain BONNERY (Nébias), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Michèle MOULARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Ghislaine PLAS (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Jacques PETIT (Escouloubre) à Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), François LACROIX (Espezet) à Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane) à Sébastien TORREILLES (Salvezines) et Jérôme ARTIGUES (Rivel) à Olivier FERRIER (Puivert).

Excusés : Philippe PARRAUD (Axat), Jean Claude MICHELOU (Axat), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude) et Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou),

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Julie LE MORVAN (Espérazza), Olivier FROMILHAGUE (Espérazza), Gaël SAN MARTIN (Espérazza), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Serge MOUNIÉ

Nombre de conseillers en exercice : 83

Présents : 50

Votants : 54

Excusés : 4

Absents : 25

M. Jonathan ASARO a présenté et commenté les projets de budgets primitifs 2023 du budget général et des budgets annexes en précisant qu'ils sont conformes aux lignes directrices présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 16 mars 2023.

Le Conseil,

Vu les projets de budgets présentés ;

Après en avoir délibéré, a voté les budgets primitifs 2023, équilibrés comme suit :

Budget principal, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 10 988 957,51 €
- Section d'investissement : 3 602 795,90 €

Budget annexe déchets ménagers par 53 voix POUR et 1 ABSTENTION, Evelyne GARROS :

- Section de fonctionnement : 3 247 993,17 €
- Section d'investissement : 1 157 721,93 €

Budget annexe de la station-service, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 103 432,48 €
- Section d'investissement : 86 889,86 €

Budget annexe « photovoltaïque », à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 16 027,40 €
- Section d'investissement : 120 187,74 €

Budget annexe SPANC, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 17 096,59 €

Budget annexe office du tourisme intercommunal, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 536 212,95 €
- Section d'investissement : 47 520,36 €

Budget annexe transports scolaires, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 117 679,22 €
- Section d'investissement : 194 352,21 €

Budget annexe station de ski par 52 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, Jacques DE LA PIQUERIE et Patrick DE BOISSIEU :

- Section de fonctionnement : 355 470,00 €
- Section d'investissement : 428 959,05 €

*Transmis au représentant de l'Etat, le 20.04.2023
Le Président certifie qu'un extrait de la présente
délibération a été affiché conformément à la loi, le
20.04.2023*

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 13 avril 2023

